



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
**SPORTS POUR TOUS**

# CQP

## **Animateur de Loisir Sportif**

Jeux Sportifs et Jeux  
d'Opposition (JSJO)



**Devenez un animateur polyvalent et animez les activités physiques d'opposition (luttons, arts martiaux...), jeux de raquette, jeux de ballons, petits et grands terrains.**

### **DATES**

Du 27/10/22 au 30/06/23



**Maison des Sports - Nantes**

### **CONTACT**

Coordonnateur pédagogique : Mme Céline BESANÇON  
Tél. 06 07 32 31 25 – [celine.besancon@sportspourtous.org](mailto:celine.besancon@sportspourtous.org)

Référent administratif : Mme Karine DESCHAMPS

Tél. 06 45 97 58 61 – [pat.na@sportspourtous.org](mailto:pat.na@sportspourtous.org)

Plus d'informations sur [www.sportspourtous.org](http://www.sportspourtous.org)

## Objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de développer les compétences attendues dans le cadre des 3 blocs de compétences :

- Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition
- Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

## Contenus

- Caractéristiques et des besoins des pratiquants
- Santé / anatomie / physiologie / Règlementation et sécurité des pratiques
- Animation et construction d'une séance ou d'un cycle de séances
- Activités et techniques de l'option
- L'environnement professionnel de l'animateur / Fonctionnement de sa structure
- Communiquer avec le public / Prévention des violences et des discriminations



**Durée de formation : 161 h\* en centre  
de formation et 80 h d'alternance**

\*Hors temps des tests techniques, du positionnement  
et des 4 épreuves d'évaluation finale.

## Pré-requis

1. Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation
2. Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat
3. Être titulaire d'une attestation de premiers secours (ex : PSC1, AFPS ou équivalent)
4. Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an
5. Présenter ou obtenir une attestation de réussite aux tests techniques préalable auxquels vous seriez conviés avant l'entrée en formation



Coût : 2737 €

Financement possible via le CPF, les OPCO, Pôle Emploi...



Participez à une réunion d'information en distanciel.  
Pour plus de détails, RDV sur notre site internet !